

de l'Eglise, il en résulte que la conclusion de ces Messieurs n'en est plus une, et que, loin d'avoir quelque valeur, elle devient ridicule.

Rien de plus facile que de le faire voir. Parmi les libéraux que Pie IX a condamnés, et condamnés comme les plus dangereux, se trouvent ces *catholiques pieux* qui, *pleins de complaisance pour leur sens propre, interprètent largement les enseignements apostoliques, afin de les faire concorder à peu près avec leurs sentiments personnels ; qui ne haïssent pas l'Eglise, mais qui faisant profession d'amour et de respect pour elle, semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux, quoiqu'ils pervertissent néanmoins sa doctrine et son esprit, en caressant les opinions soi-disant libérales ; qui, sous le voile spécieux du zèle et de la charité, prêtent une main amie aux entreprises des pervers ; qui, enfin, rejettent avec horreur toute erreur manifeste, mais qui, par amour d'une fausse conciliation, favorisent de très pernicieuses opinions.*

Voilà comment Pie IX, dans plusieurs occasions solennelles, a caractérisé les catholiques libéraux, qu'il nomme expressément, afin qu'on ne se méprenne pas. Lorsqu'il a condamné la proposition qui dit que *le Pontife romain peut et doit se RÉCONCILIER et TRANSIGER avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne*, on a feint de ne pas voir toute la portée de cette condamnation, et l'on a prétendu que le seul libéralisme impie était réprouvé ; il a parlé trop clairement depuis lors pour qu'on puissent, en sûreté de conscience, persister dans cette manière de voir.

Si les souffleurs de M. Sax, qui inspirent aujourd'hui l'*Evénement*, eussent consulté les brefs où Pie IX s'occupe spécialement du libéralisme catholique, au lieu de nous citer à tort et à travers, comme *témoignages imposants* et comme *preuves irrécusables* dans la matière, les dires de M. le lieutenant-gouverneur Caron, de l'ex-premier ministre Ouimet et de l'honorable Chauveau, ils au-